

CONTRÔLES D'EXACTITUDE CENTRES DE REMBOURSEMENT DU N.-B.

AJUSTEMENT DU DÉNOMBREMENT MODÈLE COMPTABLE AXÉ SUR LES STATISTIQUES *UNE MÉTHODE DE GESTION!*

Notre évaluation actuelle des erreurs de dénombrement ou du facteur des contenants non contrôlés relativement à l'exactitude des centres de remboursement (CR) du Nouveau-Brunswick est une cause majeure d'inquiétude. Au cours de l'année dernière, Encorp Atlantic a évalué le problème dans la gamme de 5 à 7 %. Il s'agit d'un fardeau financier énorme pour le Programme de gestion des récipients à boisson du Nouveau-Brunswick et donc une priorité importante pour Encorp. De plus, en aucune circonstance, Encorp n'appuiera pas les activités frauduleuses.

Les CR sont essentiellement payés pour compter et trier les récipients à boisson. Notre politique actuelle de contrôle de la qualité (QC) a trait à l'exactitude et à la qualité du matériel, mais nos ressources limitées en matière de CQ ne permettent pas et ne doivent pas permettre de compter tous les récipients à boisson reçus.

Notre ratio de CQ actuel est de 3 % (\pm) sur une base aléatoire, et nous avons une capacité limitée de dissuasion des contrevenants fréquents. En outre, l'analyse des données révèle que environ 90 % du problème touche de 10 à 15 % des CR, la plupart de ces derniers étant des centres à volume élevé. Encorp perd 8,656 ¢ sur chaque récipient manquant ou contenant non contrôlé alors que les dépenses annuelles de contrôle de la qualité prévues au budget sont de 40 000 à 60 000 \$.

Encorp propose une méthode de gestion grâce à une méthode d'échantillonnage systématique pour contrôler le niveau de conformité et élaborer des rapports réguliers à l'intention des divers CR, y compris les ajustements nécessaires à effectuer. Cette méthode de recouvrement des pertes devrait permettre au programme d'améliorer l'exactitude globale en plus de recouvrer des revenus actuellement perdus en raison d'activités frauduleuses.

La méthode proposée n'impose pas de pénalités additionnelles à part celles en cours. L'effet de dissuasion se traduira par notre capacité de combler la différence entre les unités déclarées et les dénombrements de CQ actuels sur la période enregistrée, y compris les ajustements nécessaires et les frais administratifs sur une période subséquente.

Cette méthode de gestion est axée sur l'amélioration de l'exactitude et le recouvrement.



▶ NOUVELLE MÉTHODE DE DÉNOMBREMENT – Méthode statistique en matière de contrôle de la qualité

Problème actuel : De 5 à 7 % entre les unités signalées et le dénombrement de CQ des centres de remboursement.

Objectif : Obtenir un dénombrement exact des centres de remboursement.

Résultat visé : différence tolérée de $\pm 2\%$ entre le nombre signalé et le nombre réel.

▶ MODÈLE DE RECOUVREMENT DES PERTES



$$\left(\text{Période de temps} \times 100 / \text{type} \right) \times \left(\frac{\text{Moyenne}}{\text{Période de temps}} \right) = \%$$

Un centre particulier aura un échantillonnage de CQ de 75 sacs ou plus pour une sorte précise et un délai précis.

Les sacs seront choisis au hasard ou systématiquement parmi les sacs livrés durant la période, et on prendra en note le nombre réel de récipients de chaque sac et le nombre donné par le CR correspondant.

La méthode d'échantillonnage permettra une erreur d'échantillonnage de $\pm 1\%$ du nombre total des récipients du CR type et de $\pm 2\%$ des CR ayant les écarts de dénombrement les plus variables 19 fois sur 20.

Le centre recevra un rapport indiquant la différence moyenne absolue et relative entre le nombre donné par le CQ et celui du CR.

La différence moyenne sera appliquée à tous les sacs de la sorte précise livrés par le CR durant le délai précis pour calculer un paiement rajusté.

Les rajustements seront étalés également sur la prochaine période comptable.

Le rajustement sera éliminé lorsque la différence relative moyenne entre le nombre donné par le CQ et celui du CR sera inférieure à $\pm 2\%$.

▶ FORMULE D'AJUSTEMENT

$$\left(\text{Résultat} / \text{Type} \times \text{Nombre de sacs livrés} / \text{Type} \right) \times \left(\text{Frais de Manutention} + \text{Frais d'administration} \right) = \$ \text{ Addition ou soustraction sur la période de temps}$$

▶ DATE DE MISE EN ŒUVRE : LE 1^{ER} JUIN 2010

NOTE Nous évaluons actuellement le rendement des dispositifs de comptage des autres régions. De plus, nous avons effectué du travail de recherche et développement sur une machine de comptage électronique.

L'ajout d'une machine de comptage électronique pourrait améliorer nos volumes de comptage d'au moins 50 %. De plus, nous prévoyons doubler notre personnel du CQ.

Volume de CQ actuel : 4000 sacs par année

Volume de CQ proposé par année : de 12 000 à 15 000 sacs par année